



PORTRAIT DE L'ACTIONNARIAT SALARIE DE GECINA LAUREAT DU GRAND PRIX DES ETI-PME OU START-UP

Première foncière de bureaux en Europe, Gecina est à la tête d'un patrimoine immobilier de près de 17 Mds€ au cœur des zones centrales de la région parisienne (1,2 M de m² de bureaux et près de 9 000 appartements). La foncière emploie près de 470 salariés.

Depuis 2004, Gecina a fait le pari de l'actionariat salarié en donnant à ses collaborateurs la possibilité de souscrire à une augmentation de capital qui leur est réservée. Dans le cadre d'un plan d'épargne groupe (PEG), les salariés de Gecina bénéficient ainsi d'un abondement (plafonné à 2.300 € par salarié) et d'une décote par rapport au cours de Bourse, tout en profitant des conditions fiscalement attractives du PEG. Des programmes d'actions de performance ont également été mis en place, comportant à la fois des critères de performance financière et RSE.

Aujourd'hui, deux salariés sur trois de Gecina sont actionnaires de l'entreprise. Ils détiennent 1,6% du capital de l'entreprise, ce qui, en valeur, et par actionnaire salarié, représente l'un des niveaux les plus élevés des sociétés du SBF120.

Depuis 2011, les augmentations de capital réservées aux salariés peuvent même être souscrites directement en actions de l'entreprise. Cette décision a contribué depuis lors à l'évolution de la détention directe par les salariés. La détention en direct par les salariés ou anciens salariés de titres de la société pérennise la détention à long terme car les salariés ayant quitté le Groupe conservent le plus souvent leurs titres.